

En janvier 2009, le ministère de l'Éducation nationale rémunère 985 600 personnes* dont 843 900 appartiennent au secteur public et 141 700 au secteur privé sous contrat. 87 % de ces personnels sont des enseignants.

En janvier 2009, 985 600 personnes sont rémunérées sur crédits d'État, par le ministère de l'Éducation nationale : 857 300 sont enseignants au titre du secteur public et du secteur privé sous contrat soit 87 % de l'ensemble du personnel, dont presque la moitié exerce dans le second degré. 128 300 assument des fonctions administratives, techniques, d'encadrement, d'éducation, d'orientation, de surveillance et d'assistance éducative. 67 500 assistants d'éducation et assistants pédagogiques interviennent également dans les établissements (tableaux 01 et 02). À ces personnels s'ajoutent ceux dépendants d'autres ministères (agriculture, défense, santé) ou d'organismes privés qui participent à la formation des quelque 12 millions d'élèves.

Deux tiers de ces personnels sont des femmes et leur part continue à progresser. Elles sont plus nombreuses dans l'enseignement scolaire privé (73,9 %) que dans le public (68,2 %), avec une présence toujours plus forte dans le premier degré (90,9 % dans le privé contre 81,3 % dans le public) que dans le second degré (65,7 % contre 57,5 %). Elles dominent largement parmi les personnels sociaux et de santé (96 %), les personnels administratifs de catégorie B (elles représentent, par exemple, 83 % des secrétaires) ou de catégorie C (92 % des adjoints).

La baisse des effectifs d'enseignants enregistrée ces dernières années ne concerne que le second degré. Elle est à mettre en relation avec l'accentuation de la baisse des effectifs d'élèves (graphique 03).

Aux côtés des enseignants, dans les établissements mais aussi dans les services académiques et en administration centrale, d'autres personnels assument des fonctions de direction, d'inspection, d'éducation, d'assistance éducative. Ils sont chefs d'établissement, conseillers principaux d'éducation, conseillers d'orientation-psychologues, documentalistes ou personnels administratifs, techniques, médecins ou infirmiers, assistants de vie scolaire.

De janvier 2006 à janvier 2009, la forte diminution des personnels non enseignants est largement liée à la quasi disparition sur le budget du ministère de la filière ouvrière et de service. Cette filière a perdu 100 000 agents sur trois années, conséquence du passage sous la tutelle des collectivités territoriales de la totalité des personnels ouvriers et des adjoints techniques des établissements d'enseignement.

* Le personnel recensé est le personnel en activité rémunéré au titre du ministère de l'Éducation nationale sur les programmes LOLF (Loi organique du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances, qui remplace l'ordonnance du 2 janvier 1959 qui régissait les finances de l'État, et modifie profondément les règles budgétaires et comptables).

La LOLF se décline en missions, programmes et actions.

Un programme regroupe les crédits destinés à mettre en œuvre une action ou un ensemble cohérent d'actions relevant d'un même ministère.

Ne sont pas pris en compte les personnels rémunérés sur ressources propres des établissements privés hors contrat ni les personnels du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Source : Exploitation en janvier 2009, d'une extraction de l'infocentre POLCA (Pilotage opérationnel de la LOLF en administration centrale et en académie) alimentée par les bulletins de salaire. Champ : métropole + DOM – Secteurs public et privé sous contrat pour les enseignants, public pour les autres personnels (les personnels administratifs, techniques ou d'encadrement dans le secteur privé sous contrat sont rémunérés sur « forfait d'externat »).

01 Évolution des effectifs des personnels de l'Éducation nationale (hors enseignement supérieur et établissements de formation)

	Enseignants*			Administratifs, techniques, d'encadrement, surveillance	Total	Aides-éducateurs et assistants d'éducation, assistants pédagogiques**	Part des enseignants
	public	privé	Total				
2 000	734 977	139 650	874 627	249 762	1 124 389	61 470	77,8 %
2 001	739 792	140 290	880 082	252 833	1 132 915	62 320	77,7 %
2 002	746 218	142 065	888 283	255 113	1 143 396	60 430	77,7 %
2 003	750 005	144 169	894 174	257 302	1 151 476	55 770	77,7 %
2 004	748 644	145 394	894 038	248 755	1 142 793	50 190	78,2 %
2 005	742 621	144 940	887 561	238 262	1 125 823	51 287	78,8 %
2 006	739 112	144 909	884 021	228 786	1 112 807	58 197	79,4 %
2 007	734 446	144 501	878 947	170 915	1 049 862	60 635	83,7 %
2 008	726 583	143 440	870 023	139 038	1 009 061	61 393	86,2 %
2 009	715 599	141 661	857 260	128 313	985 573	67 538	87,0 %

* Enseignants dans les établissements des premier et second degrés public et privé.

** En 2009, 5 262 assistants pédagogiques et 62 276 assistants d'éducation. Les derniers aides-éducateurs sont recensés sur l'année scolaire 2006-2007.

Source : MEN-DEPP

02 Répartition des effectifs des personnels de l'Éducation nationale en janvier 2009

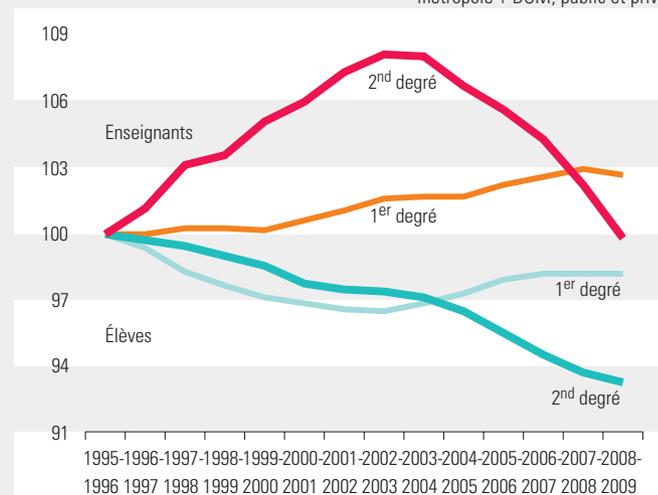
Type de personnel	Effectifs
Enseignement scolaire du premier degré public	321 739
Enseignement du premier degré privé	46 140
Enseignement scolaire du second degré public	393 860
Enseignement du second degré privé	95 521
Enseignants titulaires, stagiaires et non-titulaires	857 260
Personnel administratif, technique, d'encadrement et de surveillance	128 313
Aides-éducateurs et assistants d'éducation	67 538
Total	1 053 111

Source : MEN-DEPP

03 Évolution des effectifs d'élèves et d'enseignants (1995-2008)

en indice base 100 en 1995

métropole + DOM, public et privé



Source : MEN-DEPP